

Sainte-Thérèse, le 18 février 2020

Objet : Déclaration d'urgence climatique de la communauté du Collège Lionel-Groulx

Constat :

L'activité humaine cause une pression sans précédent sur les écosystèmes, la biodiversité et le climat dont nous avons besoin pour vivre.

Les rapports successifs publiés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et du Fonds mondial pour la nature (WWF) ne cessent de souligner et de réévaluer les conséquences des changements climatiques sur notre environnement et la pérennité de la biodiversité.

Le GIEC souligne les interactions entre les évolutions climatiques et le niveau de la mer et démontre les impacts actuels et futurs des changements environnementaux sur les terres émergées. Une meilleure gestion peut contribuer à faire face aux changements climatiques. La solution de la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour maintenir le réchauffement mondial en-dessous de 2°C voire à 1,5 °C est à mettre en priorité dans les années qui viennent.

Le GIEC appelle des changements de paradigme quant à nos modes de production, de consommation, de transport et d'aménagement du territoire.

Le fonds mondial pour la nature rappelle quant à lui dans le Rapport Planète Vivante de 2018, que 60 % des populations d'animaux sauvages ont disparu en 40 ans. Les espèces n'ont jamais connu un déclin si rapide et cet état de fait a des effets directs et irréversibles sur la biodiversité telle que nous la connaissions.

Les accords significatifs, protocoles et porteurs de solutions collectives politiques existent et restent pertinent pour réguler les impacts des activités humaines sur le climat. Les constats scientifiques sans appel et la mobilisation des opinions publiques de ces dernières années ne semblent pas infléchir suffisamment les modes de gouvernance.

Déclaration :

C'est pourquoi la communauté du Collège Lionel-Groulx s'est organisée à plusieurs reprises et continue par la présente déclaration, à exprimer sa forte mobilisation face à l'urgence climatique et à la crise environnementale qui menacent la planète et qui nécessitent une intervention prioritaire.

La mission du Collège Lionel-Groulx consiste à donner aux futures générations les outils pour devenir des citoyens éclairés et humanistes, volontaires et conscients des enjeux qui les entourent.

Actions :

Cette déclaration a pour objectif d'interpeler tous les paliers de gouvernement pour qu'ils agissent afin de respecter les cibles du GIEC, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, en mettant en oeuvre les transitions de grande envergure en matière d'énergie, de transport, d'industrie, d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Cette déclaration nous engage, comme communauté, à mettre en oeuvre des actions concrètes et ainsi contribuer au changement nécessaire. Ainsi, le Collège s'engage à :

- Mettre en oeuvre de façon collaborative des actions à portée environnementale à travers le plan stratégique 2020-2025 du Collège Lionel-Groulx, qui touche à la fois les opérations et la pédagogie.
- Proposer l'adoption de cette déclaration au Conseil d'administration du 18 février 2020, aux instances syndicales et associatives du personnel du Collège Lionel-Groulx (personnel enseignant, personnel de soutien, personnel professionnel, personnel cadre), et aux représentants de l'association générale des étudiantes et étudiants du Collège Lionel-Groulx et inciter les membres de la communauté collégiale à adopter des comportements écoresponsables.
- Publier cette déclaration et la remettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.